

## Désignation d'un représentant du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan au Comité unique de programmation de l'association « Les îles du Ponant »

L'an deux mille vingt, le mardi 20 octobre à 9h, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 13 octobre 2020 s'est réuni dans les locaux du Parc sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

### Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIC	1 <sup>er</sup> vice-président
Mme Anne GALLO	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Sylvie SCULO	

### Absents excusés :

M. Pascal BARRET  
Mme Nathalie COURTRAI  
M. André CROCQ  
M. Gilles DUFEIGNEUX  
M. Luc LE TRIONNAIRE

### Procuration :

M. Luc LE TRIONNAIRE donne procuration à M. David LAPPARTIENT  
Mme Nathalie COURTRAI donne procuration à M. Ronan LE DÉLÉZIR  
M. André CROCQ donne procuration à Mme Anne GALLO  
M. Pascal BARRET donne procuration à Mme Sylvie SCULO

### Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (*Directrice*)  
Mme Annaëlle MÉZAC (*responsable du pôle biodiversité et aménagement*)  
Mme Sophie GIRAUD (*responsable du pôle développement territorial*)  
Mme Marie TAVENNEC (*Responsable administrative et financière*)



## Désignation d'un représentant du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan au Comité unique de programmation de l'association « Les îles du Ponant »

Vu le décret du 2 octobre 2014 portant classement du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2014 de création du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ;  
Vu la Charte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ;

Vu les missions de l'association « Les îles du Ponant » située à Auray ; Depuis 1971, l'Association Les îles du Ponant (AIP) réunit élus et responsables socio-professionnels des îles dans le but de :


1. Faire connaître la spécificité et l'identité des îles et, d'une manière plus globale, défendre la cause des îles au niveau national et européen.
2. Apporter un appui aux collectivités des îles dans l'exercice de leurs missions et renforcer structurellement leur capacité d'action.
3. Offrir un lieu de débat et d'échanges sur les grandes problématiques de développement d'aménagement et de protection des îles.

---

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical :

- Désigne Daniel LORCY membre représentant du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan au Comité Unique de programmation de l'association « Les îles du Ponant ».

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel  
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT